

Les timbres d'usage courant de 1972-76

JEAN LAFONTAINE

Introduction

Les timbres d'usage courant de cette période ont presqu'été oubliés des philatélistes, encore sous le charme de la série du Centenaire et aussi plongés dans une époque de changement et d'effervescence accentuée par la préparation des premiers jeux olympiques au Canada.

La période du 8 cents

Le tarif postal pour le courrier intérieur a été, du 1 janvier 1972 au 31 août 1976, de 8 cents, alors que le tarif aérien était fixé à 15 cents. Cette période de quatre ans et demi aura marqué une pause dans l'ascension des tarifs postaux qui connaîtront par la suite quatre hausses successives en moins de quatre ans.



Ce n'est qu'en septembre 1976 que le tarif intérieur a été haussé à 10 cents, et ce, uniquement pour une période de sept mois.

Une période de transition

C'est durant cette époque que le marquage phosphorescent des timbres (Winnipeg), pourtant arrivé à un summum de qualité quant à sa brillance et sa durabilité, a cédé sa place à la fluorescence du marquage «Ottawa», encore à ses premiers essais avec la fluorescence OP-4 vivement remplacé par la OP-2 non-migrateur.

À compter de janvier 1973, presque tous les timbres seront marqués de bandes fluorescentes que l'on identifie couramment de «marquage général» ou «marquage Ottawa».

Une période de marketing agressif

Les Postes canadiennes ont utilisés leur imagination pour offrir, durant cette période, une gamme de produits nouveaux, ou renouvelés, pour aviver l'intérêt du collectionneur.

Ainsi, on a vu la terne effigie de souverain sur les entiers postaux disparaître au profit de motifs colorés. Une série de domestogrammes et d'aérogrammes aux riches couleurs des fleurs des provinces a été émis en 1973. Après un essai limité, en 1971, les Postes revenaient en force avec une lourde série de 90 cartes postales pré-timbrées du motif de la carte. L'année 1974 a vu naître le premier cahier de collection-souvenir annuel.

Après la série d'Osaka (1970) qui a marqué un retour des timbres se-tenants 23 ans

depuis la série des sports de 1957, on peut dire que la prolifération des se-tenants a réellement débuté en 1972 avec les timbres sur les Indiens.

L'émission de séries thématiques échelonnées sur plusieurs mois a également été reprise et exploitée plus systématiquement.

Autre primeur, les premiers timbres semi-postaux ont été émis en avril 1974.

Quelques unes des nouveautés offertes durant ces années n'ont pas été ré-éditées depuis.

Et les timbres courants...

Tout ce préambule sert, en fait, à situer le contexte dans lequel les timbres d'usage courant de cette période ont été émis.

Devant tant de nouveautés, les timbres courants ont été éclipsés. Les marchands et les collectionneurs n'ont pas entreposé ces timbres, occupés qu'ils étaient à spéculer sur les olympiques et les bateaux (1er timbre d'une longue thématique de 16 années sur les moyens de transport).

Les trois catégories de timbres courants généralement reconnues s'appliquent à la série de 1972-76: les basses valeurs, les valeurs moyennes et les hautes valeurs.

Assez curieusement, les premiers timbres à faire leur apparition ont été ceux de hautes valeurs, le 1\$ et le 2\$ (mars 1972), suivis de ceux de moyennes valeurs, 10 cents à 50 cents (septembre 1972), et finalement les basses valeurs de 10 cents et moins (octobre 1973).

Un problème d'appellation!

La série courante précédente, 1967-72, a facilement été qualifiée «série du Centenaire».

Cependant, l'identification de la série courante de 1972-76, n'est pas aussi facile. D'abord, la série n'est pas homogène, les basses, moyennes et hautes valeurs ayant des sujets différents.

Les termes anglais les plus couramment utilisés sont pour les basses valeurs, «portrait» ou «caricature» et pour les moyennes et hautes valeurs, «scene» ou «landscape», les hautes valeurs étant aussi nommées «cities». David Gronbeck-Jones a d'ailleurs intitulé son étude «The Caricatures and Landscapes Definitives of Canada».

L'utilisation de «paysages» pour la série des moyennes et hautes valeurs semble généralement acceptée par la communauté franco-phone. Comme les hautes valeurs ne comptent que deux timbres, représentant les villes de Vancouver et de Québec, elles peuvent être intégrées à la série des «paysages».

Les basses valeurs pourraient coiffer le titre de «premiers ministres». Cependant, le fait

que le timbre courant à l'effigie de la Souveraine soit exactement du même style que les autres complique la situation. Également, ce titre pourrait porter à confusion, une autre série thématique sur les premiers ministres ayant déjà été émise en 1951-55.

Un peu de sémantique

Plusieurs s'objectent à l'utilisation de «portrait» ou de «caricature». Voyons ce qu'en dit le dictionnaire.

«Caricature»: «représentation grotesque de personnes...qu'on veut ridiculiser» nos premiers ministres.

«Portrait»: «image d'une personne faite à l'aide de quelqu'un des arts du dessin». Cette définition est plus décente et se rapproche davantage de l'idée qu'on désire exprimer. Précisons en consultant davantage.

«Dessin»: «..délinéation des figures, des contours». Nous avons ici un élément de «lignes» qui précise l'art utilisé.



«Délinéation»: «figure dessinée au trait». Voilà la description idéale. Hélas, le mot est difficile à prononcer et ceux qui n'aiment pas la qualité des dessins pourraient facilement parodier cette série «d'aliénation».

Postes Canada n'a pas pris de chance et a employé plusieurs mots pour définir cette série: «Les sept portraits sont des dessins au trait, exécutés à la plume par M. David Annesley».

Tous comptes faits, je préfère l'appellation «portraits» de sorte que la série complète s'intitulerait: «Portraits et Paysages».

Plan de présentation

La partie de cette série nécessitant le plus d'explications est sans contredit le groupe des «paysages» de moyennes valeurs. Cependant, le degré de spécialisation auquel vous pouvez vous limiter peut être abordé d'une façon bien structurée. En fait, les variétés de ce groupe se classent en 10 niveaux de spécialisations, de la simple série de 5 timbres à l'ultraspécialisation de plus de 60 variétés. Vous choisissez jusqu'à quel degré, et ce facilement, vous voulez pousser la spécialisation.

C'est par ce volet que commencera la présentation de cette série au cours des prochains numéros. Nous y aborderons chacun des degrés avec les détails appropriés.

Suivra, la série des «portraits» sous toutes ses formes: feuilles, roulettes, carnets et pré-oblitérés. Cette série est beaucoup moins complexe quoique comportant tout de même des particularités différentes des paysages.

Viendra ensuite les 1\$ et 2\$, remarquables par leur relative simplicité.

Pour terminer, un petit coup d'œil sur les entiers postaux qui font aussi partie des effets postaux d'usage courant à tirage non limité.

Les timbres d'usage courant de 1972-1976

Résumé du numéro précédent

Cet article fait suite à l'introduction présentée dans le numéro 108 page 343. La période de 1972-76 a été fertile en changements et innovations de la part des Postes canadiennes. Les collectionneurs étaient encore sous le charme de la série du Centenaire et ont oublié la nouvelle série de timbres d'usage courant.

L'appellation de cette série soulève des controverses et le titre de «Portraits et Paysages» semble le plus adéquat.

La présentation de cette série commence par les «Paysages» de moyenne valeur et suivra: les portraits, les pré-oblitérés, les timbres en roulette, la papeterie pré-timbrée et pour terminer, les paysages de haute valeur.

Les paysages

Niveaux de spécialisation

Les cinq timbres de valeur moyenne des paysages deviennent plus de soixante variétés lorsque tous les facteurs de différenciation sont considérés. Pour éviter la confusion, un bon système de classification est nécessaire. Heureusement, cette série se prête bien à un échelonnement graduel de la complexité.

Dix niveaux de spécialisation permettent de monter cette collection en ajoutant à chaque fois un facteur d'intérêt. Aujourd'hui, nous allons voir les cinq premiers niveaux. Ces variétés sont listées par la plupart des catalogues spécialisés canadiens.

Niveau 1

La façon la plus élémentaire de collectionner cette série est d'acquérir un timbre de chacune des dénominations: 10¢, 15¢, 20¢, 25¢ et 50¢ sans tenir compte d'aucun autre facteur que la valeur nominale.

Cette série a été émise le 8 septembre 1972 et les tirages ont été raisonnables compte tenu de la durée d'émission:

10¢	108 millions
15¢	111 millions
20¢	82 millions
25¢	44 millions
50¢	52 millions

Ces quantités ne tiennent pas compte de la ré-impression de 1976. L'imprimeur, la British American Bank Note Company a utilisé le procédé de photogravure et d'intaille (intaglio) pour produire ces timbres de format vertical de 24mm par 30mm.

Les paysages représentés donnent une image fidèle de notre pays:

10¢	Les forêts
15¢	Les montagnes
20¢	Les champs de blé
25¢	Les territoires polaires
50¢	Les rivages

Niveau 2

Ce deuxième niveau tient compte d'un facteur très reconnu par les éditeurs de catalogue, la dentelure. La première émission porte la dentelure 12.5 x 12, alors que la deuxième émission de 1976 était dentelée 13 et demi.



Le dessus du premier timbre a la même perforation que le côté de celui du dessous. Il sont donc tous deux perforés 13.5.

Ces chiffres manquent sûrement de précision, surtout qu'il est à la mode d'utiliser un odontomètre «Instante» qui mesure au dixième près au lieu de la traditionnelle demie. Ainsi, il est écrit que les timbres dentelés 12 et demi par 12 ne mesurent pas 12 et demi par 12 mais bien 12.5 x 11.9.



Les perforations 12.5 x 12 ne traversent pas la marge de la feuille comme le font les perforations 13.5. Notez le sceau des perforations sur la marge de gauche qui est très courant sur les blocs de gauche de 12.5 x 12.

Mais au fait, que mesure exactement un odontomètre? Je m'en suis servi durant des années sans jamais remarquer comment était basée le système de mesure. Il compte le nombre de dents comprises à l'intérieur d'une longueur de 2 centimètres à la condition que le début et la fin du 2 cm soit exactement au centre du trou qui précède la première dent et qui suit la dernière. Très simple.

Vous pouvez vous amuser à faire vos calculs à l'aide d'une règle millimétrique et quelques blocs de timbres. J'ai été surpris de constater qu'un bloc mesurait 12.54 x 11.94 et qu'un autre faisait exactement 12.50 x 12.00. Un autre petit calcul m'a permis de réaliser qu'une différence de un dixième donne une dent de plus ou du moins à tous les 20 centimètres (8 pouces). Essayez de mesurer cette différence sur un timbre dix fois plus petit! L'importance de la mesure étant de pouvoir différencier un timbre d'un autre, la demie me satisfait amplement.

Pour faire le tri de vos timbres, vous n'avez pas à les mesurer un à un. Il y a un petit truc simple qui consiste à trouver premièrement un timbre dont on connaît la dentelure et de comparer ensuite les autres à cet étalon.

Si vous n'avez pas d'odontomètre sous la main, il y a un autre truc qui nécessite au maximum trois timbres pour identifier un étalon. Il suffit de juxtaposer deux timbres et de vérifier si la dentelure est la même pour les deux. Si elle est différente, comparez le premier avec le troisième, ou s'il n'y a pas concordance, le deuxième avec le troisième. Vous êtes sûr de trouver de cette façon deux timbres à perforation identique.

Il s'agit maintenant d'identifier la dentelure des deux timbres identiques. Tournez le premier d'un quart de tour pour comparer la dentelure du haut du premier avec le côté du deuxième. Si la perforation est identique, vous avez deux timbres de 13.5 et dans le cas contraire, les deux sont 12.5 x 12.

Si vous travaillez avec des blocs de coin ou encore avec des timbres possédant une marge en haut ou en bas, l'identification se fait aisément sans comparaison. La perforation des timbres 12.5 x 12 ne traverse pas entièrement la marge mais s'arrête juste après la dernière rangée alors que la perforation des timbres 13.5 traverse complètement la marge. L'inscription des blocs marqués est d'ailleurs séparée en deux pour laisser place aux perforations.

Niveau 3

Lorsqu'il y a un changement notable dans le dessin d'un timbre, les catalogues le moindrement spécialisés en font état. Quatre des cinq dénominations ont fait l'objet de modifications suffisamment visibles. Seul le timbre de 20¢ ne montre pas de différence.

L'usage étant d'attribuer à chaque dessin un numéro de «type», les principales différences sont les suivantes:



10¢

Type I: l'ombrage autour du mot CANADA est clair avec un effet de ligne quadrillées.

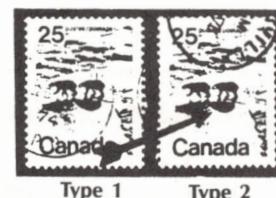
Type II: l'ombrage est plus foncé et de couleur solide.



15¢

Type I: la forêt d'arbres au milieu de la montagne à l'arrière-plan est d'un bleu très pâle.

Type II: une masse bleu foncé est bien visible à l'endroit de la forêt.



25¢

Type I: l'ombrage des ours polaires est d'une couleur uniforme et claire.

Type II: cet ombrage est maintenant surchargé d'une masse centrale plus foncée. Une masse semblable apparaît aussi au centre des ours et c'est son déplacement qui cause la variété amusante des deux ours qui se touchent.



50¢

Type I: les vagues de la mer sont blanches, le chiffre «50» est d'un bleu foncé et les arbres au centre de la montagne à l'horizon sont gris-bleu.

Type II: l'aspect général est plus foncé, les vagues ont une teinte de mauve, les arbres à l'horizon sont d'un bleu foncé.

Les timbres de perforation 13.5 sont tous du type II, sauf le 50¢ qui a légèrement changé. Il est un peu plus pâle que le type II, spécialement le chiffre «50».

Niveau 4

La pratique du marquage des timbres de bandes phosphorescentes ou fluorescentes est devenue courante à partir de janvier 1973. Les dix années de 1962 à 1972 ont donc été une période d'expérimentation. L'émission de la série des paysages à la fin de 1972 a donc coïncidé avec la période de transition entre l'utilisation expérimentale des bandes phosphorescentes dites «de Winnipeg» et celles fluorescentes dites «générales ou d'Ottawa».

Cette série n'a donc pas été émise sans marquage et a été l'avant-dernière à porter le marquage «Winnipeg», la dernière étant la série des chandelles de Noël sortie un mois plus tard. Le marquage «Winnipeg», utilisé est également d'une qualité exceptionnelle, la brillance étant très bonne sous la lampe à ultra-violets. On ne peut en dire autant des bandes fluorescentes «Ottawa» qui étaient encore à un stade expérimental comme on le verra plus tard.

Vous l'avez deviné, le niveau 4 de spécialisation consiste à séparer les timbres marqués «Winnipeg» de ceux marqués «Ottawa». Attention! Ne vous fiez pas à la couleur du mar-

quage. Si la lampe à ultra-violets fait paraître le marquage «Winnipeg» d'un blanc clair et celui d'Ottawa généralement jaune, ce critère ne s'applique pas à cette série. Il y a eu, en effet, un marquage Ottawa «manqué» qui ressemble beaucoup à un Winnipeg sans la post-luminescence.

La façon la plus simple est de regarder la largeur du marquage. Celui de Winnipeg de 8mm est beaucoup plus large que les 3 ou 4mm d'Ottawa.

Niveau 5

Ce niveau de spécialisation aborde le dernier facteur de classement utilisé par quelques rares catalogues, la fluorescence du papier. C'est un premier pas timide vers une surspécialisation et qui consiste uniquement à séparer le papier ordinaire du papier à grande fluorescence.

Seulement deux des cinq valeurs ont été émises sur un papier à grande fluorescence. Vous trouverez facilement le 10¢ qui est très courant. Par contre, à moins d'une chance extraordinaire, il vous faudra chercher longtemps pour trouver un 15¢ à haute fluorescence, il cote déjà 60\$ l'unité.

Il n'est pas recommandé de payer trop cher un timbre usagé sur la simple foi d'une différence de la fluorescence du papier, celle-ci peut facilement être traffiquée. Par contre, si le timbre est neuf ou s'il est sur pli portant une oblitération lisible, n'hésitez pas.

Les numéros de planche

Pour les collectionneurs de blocs de coin avec numéro de planche, il est intéressant de mentionner que les timbres de 20 et 25 cents n'ont pas de planche numéro 2 mais sont passés directement de la planche 1 à la planche 3. La raison

officielle indiquée sur un bulletin de commande de Postes Canada est: «...on s'est aperçu, lorsque la planche n°2 est parue, qu'elle était inférieure aux normes sous certains aspects...».

Un mystère demeure cependant, le timbre de valeur 50 cents est apparu redessiné (type II) avec le même numéro de planche 1.

Et la suite...

Au prochain numéro, bien sûr! Nous y aborderons les cinq niveaux suivants qui permettent d'avancer graduellement vers l'ultra-spécialisation. Libre à vous d'arrêter au niveau qui vous convient.

Jusqu'ici, l'identification des variétés peut tre faite par la numérotation des catalogues spécialisés. Cependant, pour pousser plus loin la spécialisation, il apparaît nécessaire de posséder un système de numérotation simple et rationnel qui permet aux collectionneurs de communiquer brièvement, sans avoir à identifier une variété par une longue description.

Ce système de numérotation sera présenté au prochain numéro, et avec lui, la liste des variétés répertoriées à date. Il s'agit bien ici de variétés constantes et non d'erreurs occasionnelles.

À la prochaine!

P.S. Il me fera plaisir de recevoir vos commentaires ou de répondre à vos questions si vous les adressez à:
Caser postal 595
Boucherville, QC
J4B 6Y3.

mun et n'est guère plus de 25¢ et de 3\$. Au contraire le déplacement vers la droite de la gravure est très rare et justifierait un prix de 3\$.

Merci!

M. Pierre-Guy Caron

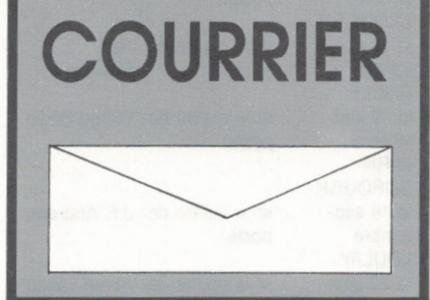
dans ce catalogue que le timbre sur le travail (Scott 493 ou Darnell 553) a été émis sur deux papiers différents comme vous l'avez trouvé.

Les timbres de 25 et 50 cents de la série courante de 1972-76 que vous mentionnez ne sont pas marqués Winnipeg mais portent plutôt un marquage Ottawa probablement effacé par le lavage. Vous pourrez le vérifier, en éteignant votre lampe à ultra-violets, la luminescence ne persistera pas comme le marquage de Winnipeg.

Il faudrait montrer votre timbre de 3 cents de la petite Reine à un marchand spécialisé, le diagnostic est difficile à établir sans voir la pièce.

Au plaisir,

Jean Lafontaine



À l'attention de Claude Beaulac et Richard Gratton.

J'aimerais savoir au sujet des timbres Jacques Cartier, qui paraît dans le magasin n°107 du 25 avril 1986.

La position que vous donnez H8, arrive en dessous du cadre et vous parlez du câble de l'ancre qui se trouve à E8 et la position du mât est à A7, et non à A8, et pourquoi vous dites le mât prolongé, et si je regarde la flèche qui nous montre la direction vers le Canada, et non l'ancre.

Attention au sujet du timbre de 10¢ Cyprès de Passercan, le déplacement de couleur vers la gauche est très com-



Marquage très large 8mm de Winnipeg



Premier marquage 3mm d'Ottawa. Ne cache pas entièrement les marges



Deuxième marquage 4mm qui couvre totalement les marges

Les timbres d'usage courant de 1972-1976

JEAN LAFONTAINE



Résumé de l'article précédent

Cet article fait suite à celui présenté dans le numéro 110 de PHILATÉLIE-QUÉBEC. Le degré de spécialisation d'une collection de la série des paysages de 1972-1976 peut facilement être arrêté à un niveau plus avancé selon des critères précis. Nous avons vu précédemment les cinq premiers niveaux:

Niveau 1: collection d'une unité de chacune des valeurs (10¢ à 50¢).

Niveau 2: séparation des perforations 12,5 x 12mm et 13,5mm.

Niveau 3: reconnaissance des différents types de dessins.

Niveau 4: identification des marquages Winnipeg et Ottawa.

Niveau 5: première différenciation selon la fluorescence du papier.

Les cinq derniers niveaux

Les niveaux précédents sont identifiés dans presque tous les catalogues spécialisés du Canada. Les cinq prochains progressent en raffinement.

Niveau 6

Plusieurs collectionneurs auront sans doute déjà observé la différence de la largeur du marquage fluorescent «Ottawa». Les premières émissions portent une bande fluorescente de 3 millimètres alors que les dernières montrent une bande de 4 mm.

Il n'est pas nécessaire de mesurer la largeur de la bande. Le marquage de 4 mm remplit entièrement la marge du timbre alors que la bande 3 mm laisse un espace non couvert. Après quelques essais et comparaisons, votre oeil s'habituerà vite à reconnaître les deux bandes.

Le sixième niveau de spécialisation, malheureusement ignoré des catalogues spécialisés, consiste donc à distinguer les timbres marqués d'une bande de 3 mm de largeur de ceux marqués d'une bande de 4 mm.

Niveau 7

Lorsque vous aurez expérimenté le niveau précédent, vous aurez sans doute remarqué la différence d'intensité et de coloration de la bande fluorescente de 3 mm.

Rappelons-nous que la bande de 3 mm a été appliquée sur les premières émissions et qu'à cette époque, (1972), le marquage fluorescent «Ottawa» en était à ses débuts. Postes Canada a d'ailleurs publié une petite brochure intitulée «Marquage», malheureusement sans aucune autre identification ni date de publication. La pertinence des renseignements qu'elle contient m'incite à vous en reproduire un extrait:

«Au cours des essais effectués au bureau de poste d'Ottawa on a utilisé deux sortes de phosphore pour le marquage Ottawa/général. Chacun de ces phosphores convenait à un procédé d'impression de timbres particulier: l'un à la lithographie (litho/offset) (1), l'autre à la gravure. Il a fallu mettre au point le second phosphore car avec le premier, il était trop difficile de fabriquer une encre spéciale pour la gravure. Ces deux phosphores sont fabriqués par la compagnie General Electric et s'appellent respectivement «OP2» (pour les encres lithographiques) et «OP4» (pour les encres de gravure).

On a constaté que le phosphore OP4 de l'encre à gravure «migrat», c'est-à-dire qu'il traversait les couches de papier. C'est là un inconvénient car les timbres ainsi marqués se conservent moins longtemps et, dans les collections de timbres, le phosphore des timbres marqués se dépose sur les timbres non marqués.

La fabrication des timbres marqués au phosphore OP4 a été arrêtée. Grâce à des recherches et à des essais continuels on a mis au point une encre pour la gravure à base de phosphore OP2 qui ne «migre» pas. Ce même phosphore entre également dans la composition de l'encre lithographique.

Un petit nombre de timbres ont été marqués avec du phosphore ayant tendance à «migrer». Ils ont été imprimés entre mars et octobre 1972 et il s'agit des émissions suivantes: 8¢ courant en feuillets de 100.

Carnets de 25¢ pour distributeurs automatiques.

Carnets de 50¢ pour distributeurs automatiques.

8¢ Journée mondiale de la santé.

8¢ Frontenac.

10¢, 15¢, 25¢, et 50¢, timbres courants de valeur moyenne.

8¢ Indiens des Plaines - Costumes et symboles graphiques seulement.

Pour tous les autres timbres marqués Ottawa/général et autres émis depuis le mois d'octobre, on a utilisé un phosphore qui ne «migre» pas.»

Cependant, lorsque l'on soumet à un examen attentif un timbre avec marquage «effacé» et un autre «en voie d'effacement» a commencé à migrer à travers le papier et que l'endos du timbre est fortement phosphorescent. Selon l'hypothèse d'un effacement par contact ou transfert, le phosphore d'un timbre complètement «effacé» devrait avoir imprégné le papier. Hors cela n'est pas le cas. Ceux-ci sont en effet plus «propres» et moins contaminés. D'autres part, avec le temps, il serait facile de trouver de plus en plus de timbres au phosphore effacé, ce qui n'est pas le cas.

De là à conclure que le phosphore «effacé» est en réalité une «recette manquée» au cours des essais effectués durant cette période, il n'y a qu'un pas que je n'hésite pas à franchir. Du fait, la reconnaissance d'un phosphore OP4 clair ou «effacé» et «propre» constitue une catégorie à part et différente de l'OP4 migré à différents degrés.

Cela constitue donc le dernier degré de sur-spécialisation sur la base du marquage. Les deux prochains niveaux concernent le papier.



D'après le texte, on peut présumer que cette brochure a été publiée en novembre ou décembre 1972 ou au tout début de 1973. Les timbres courants de basse valeur mentionnés sont de la série du Centenaire puisque les «portraits» n'ont été émis qu'en 1973 et ne portent pas le 20¢ de la série de moyenne valeur alors qu'on en trouve avec le phosphore migrateur.

Comme on retrouve les timbres courants de valeur moyenne et marqués Ottawa d'une bande de 3 mm à la fois d'un phosphore OP4 et OP2, le présent niveau consiste évidemment à séparer les deux types de phosphore ayant une largeur de 3 mm, ceux ayant 4 mm étant tous du même type OP2.

Niveau 8

Le phosphore OP2 est d'un beau jaune vif et les variations d'intensité ou de teinte sont assez rares. Il n'en est pas de même pour le phosphore OP4 dont la couleur varie du jaune, à l'ivoire, au crème en passant par un petit jaune verdâtre et d'une intensité allant du visible au quasi effacé. À ce sujet, la brochure citée plus haut mentionne également que certains phosphores (OP4) ont tendance à s'effacer.

Les timbres de la série des paysages se retrouvent quelques fois avec une bande quasi-invisible que certains confondent avec le marquage Winnipeg. David Gronbeck-Jones, dans son étude sur la série, avance l'hypothèse de la disparition graduelle de la substance phosphorescente laissant uniquement la marque de la substance porteuse «ink carrier». Cette hypothèse est apparemment appuyée par la mise en garde de Postes Canada sur «l'effacement» de l'OP4 dans la brochure citée plus haut.

Niveau 9

Léopold Beaudet, auteur prolifique sur les variétés modernes, a mentionné dans plusieurs de ses articles l'existence d'un papier très légèrement texturé par opposition à un papier parfaitement uni et lisse. Ce papier texturé, parfois difficile à reconnaître est très différent du papier dont l'effet est bien visible et couramment identifié en anglais par le terme «Rib paper».

Les lignes fines de ce papier sont verticales dans la série des paysages. Il vous sera peut-être nécessaire d'utiliser une loupe les premières fois, mais vous vous habituerez vite à le reconnaître. Ce type de papier a été utilisé pour les premières émissions de la série, les dernières se retrouvant uniquement sur papier lisse.

Diverses hypothèses ont surgi à propos de ce papier légèrement texturé. Certains suggèrent que l'impression et l'application de la colle ont été faits du mauvais côté du papier couché. Si tel est le cas, les fines lignes devraient se retrouver du côté de la colle, mais je n'ai pas encore vu un timbre semblable. D'autres parlent de traces laissées par des rouleaux tracteurs lors de l'application de la colle. Un spécialiste du papier, dont je n'ai malheureusement pas retenu le nom, nie l'existence d'une différence entre ces deux papiers sur la foi d'une composition chimique identique, la différence provenant du nombre de passage du papier dans les rouleaux lisseurs. Les normes fixées par l'acheteur «Postes Canada» spécifient uniquement la composition du papier et non le nombre de passage dans les rouleaux lisseurs. Je veux bien croire que la composition chimique est identique et que les mêmes ingrédients sont entrés dans la recette,

mais il n'en reste pas moins que les papiers ont une apparence différente. Si je fais deux gâteaux avec les mêmes ingrédients, que l'un est tendre et l'autre complètement calciné, je crois que j'aurais peine, sans jeu de mots, à vous faire avaler que les deux sont identiques.

Nous pouvons donc conclure que le papier légèrement texturé et le papier lisse sont différents et forment le neuvième niveau de spécialisation.

Niveau 10

Le cinquième niveau faisait une première différence entre les degrés de fluorescence du papier. ce dernier niveau concrétise la reconnaissance de différents degrés de fluorescence des papiers utilisée pour l'impression de la série des paysages. Hormis le dix cents et le quinze cents qui ont été imprimés sur papier à très haute fluorescence, les autres papiers varient en intensité davantage au recto que sur la face même du timbre. Pour le bénéfice des lecteurs de revues de langue anglaise, j'inclus la description des différents degrés de fluorescence dans les deux langues:

«dead /null»	= 0%	= TB	= très basse fluorescence
«dull»	= 5%	= B	= basse fluorescence
«low flsct»	= 20%	= F	= faible fluorescence
«medium »	= 30 %	= M	= fluorescence moyenne
«high»	= 45-90	= H	= haute fluorescence
	%		
«hibrite»	= 90%+	= U	= ultra-haute fluorescence

Vous pouvez y substituer le numéro d'un autre catalogue, puisque celui-ci ne sert qu'à identifier la valeur nominale du timbre. La deuxième partie est un nombre de deux chiffres dont les dizaines identifient le marquage et la perforation alors que les unités classifient le papier:

00 - 8mm marquage Winnipeg perforation 12,5x12
 10 - 3mm marquage Ottawa clair OP4 perforation 12,5x12
 20 - 3mm marquage Ottawa migrateur OP4 perforation 12,5x12
 30 - 3mm marquage Ottawa jaune OP2 perforation 12,5x12
 40 - 4mm marquage Ottawa jaune OP2 perforation 12,5x12
 50 - 4mm marquage Ottawa jaune OP2 perforation 13,5
 60 - comme 50, mais gomme texturé.

La description du papier est faite par l'indication de l'apparence du papier sur sa face, légèrement texturé ou lisse, alors que la deuxième partie de la description réfère à la luminescence du papier au recto:

Recto / Verso

- 01 - texturé / très basse fluorescence
- 02 - texturé / faible fluorescence
- 03 - texturé / fluorescence moyenne
- 04 - lisse / très basse fluorescence
- 05 - lisse / basse fluorescence
- 06 - lisse / faible fluorescence
- 07 - lisse / moyenne fluorescence
- 08 - lisse / haute fluorescence
- 09 - lisse / très haute fluorescence

Ainsi, un numéro portant l'indice «-36» a une bande fluorescente jaune OP2 de 3 mm sur un papier lisse dont l'endos a une faible fluorescence. Le numéro complet «594-36» identifie le timbre de 10 cents qui a ces caractéristiques. Cette méthode permet d'insérer de façon logique toute nouvelle variété tout en conservant un ordre logique à la liste.



Certains timbres peuvent servir comme échantillons-types et de plus en plus d'auteurs utilisent les suivants:

- 0% - N° Scott 515 ou 482
- 5% - N° Scott 441
- 20% - N° Scott 558
- 30% - N° Scott 658-9
- 45% - N° Scott 625
- 90% - N° Scott 468B

Cette échelle s'applique évidemment à la face du timbre seulement. Si vous pouvez réunir une série de ces timbres, de préférence avec une bonne marge de papier, et de les placer sur un fond noir, vous aurez ainsi un guide précis de classification qui vous servira pour toutes les émissions modernes.

Un système de numérotation

Pour permettre une identification aisée de toutes ces variétés, j'ai développé un petit système de numérotation logique qui laisse de la place aux nouvelles découvertes. Un premier numéro de trois chiffres reproduit le numéro Scott.

Tel que promis, le tableau suivant reproduit la liste des variétés que j'ai compilée à date. Si vous en connaissez d'autres, ou si vous avez des commentaires ou des questions, vous pouvez écrire à:

casier postal 595, Boucherville, QC, J4B 6Y3

Explication du tableau:

- (1) valeur nominale 10¢, 15¢, 20¢, 25¢, 50¢
- (2) perforation 12,5x12 ou 13,5
- (3) type 1 ou type 11
- (4) marquage Winnipeg ou Ottawa
- (5) papier ordinaire ou fluorescent
- (6) largeur de la bande de marquage
- (7) type de phosphore OP2 ou OP4
- (8) OP4 clair ou coloré
- (9) papier texturé ou lisse
- (10) degré de luminescence du recto
- (11) numéro de planche

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
594-01	10c	12.5x12	I	Winnipeg	ordinaire			texture	très basse	b
594-06	10c	12.5x12	I	Winnipeg	ordinaire			lisso	faible	b
594-11	10c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	clair	texturé	très basse 1
594-21	10c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	coloré	texturé	très basse 1
594-31	10c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	texturé	très basse 1
594-36	10c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	faible 1
594-41	10c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	texturé	très basse 2
594-44	10c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	très basse 2
594-48	10c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	haute 2
594-49	10c	12.5x12	II	Ottawa	fluorescent	4mm	OP2	coloré	lisso	très haute 2
594-54	10c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	très basse 3
594-55	10c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	basse 3
594-56	10c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	faible 3
594-57	10c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne 3
595-01	15c	12.5x12	I	Winnipeg	ordinaire			texturé	très basse	b
595-02	15c	12.5x12	I	Winnipeg	ordinaire			texturé	très basse	b
595-11	15c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	clair	texturé	très basse 1
595-21	15c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	coloré	texturé	très basse 1
595-31	15c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	texturé	très basse 1
595-33	15c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	texturé	faible
595-36	15c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	faible
595-44	15c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	très basse b
595-49	15c	12.5x12	II	Ottawa	fluorescent	4mm	OP2	coloré	lisso	très haute
595-56	15c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	faible 2
595-57	15c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne 2
595-58	15c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	haute 2
596-01	20c	12.5x12		Winnipeg	ordinaire			texturé	très basse	b
596-06	20c	12.5x12		Winnipeg	ordinaire			texturé	basse	b
596-11	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	clair	texturé	très basse 1
596-21	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	coloré	texturé	très basse 1
596-31	20c	12.5x12		Ottawa	ordinairé	3mm	OP2	coloré	texturé	très basse 1
596-33	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	texturé	moyenne
596-34	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	très basse 1
596-41	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	texturé	très basse 1
596-44	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	très basse 1
596-48	20c	12.5x12		Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	haute 1
596-49	20c	12.5x12		Ottawa	fluorescent	4mm	OP2	coloré	lisso	très haute 1
596-57	20c	13.5		Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne 3
597-01	25c	12.5x12	I	Winnipeg	ordinaire			texturé	très basse	b
597-02	25c	12.5x12	I	Winnipeg	ordinaire			texturé	faible	b
597-11	25c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	clair	texturé	très basse 1
597-21	25c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	coloré	texturé	très basse 1
597-31	25c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	texturé	très basse 1
597-34	25c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	très basse 1
597-36	25c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	faible 1
597-47	25c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne b
597-54	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	très basse 3
597-55	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	basse 3
597-56	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	faible 3
597-57	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne 3
597-58	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	haute 3
597-65	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	basse(text.) 3
597-68	25c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	haute(text.) 3
598-11	50c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	clair	texturé	très basse 1
598-21	50c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP4	coloré	texturé	très basse 1
598-31	50c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	texturé	très basse 1
598-35	50c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	basse 1
598-36	50c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	faible 1
598-38	50c	12.5x12	I	Ottawa	ordinaire	3mm	OP2	coloré	lisso	haute
598-46	50c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	faible 1
598-47	50c	12.5x12	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne b
598-55	50c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	basse 2
598-56	50c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	faible 2
598-57	50c	13.5	II	Ottawa	ordinaire	4mm	OP2	coloré	lisso	moyenne 2